



UNE ASSOCIATION COMPLÈTE POUR UNE LONGUE DURÉE D'ACTION

Deux produits complémentaires :

- **ELATUS® Era**, composé de **SOLATENOL® technology**, le standard technique SDHI et de prothioconazole.
- **MIRROR®** constitué de folpel.

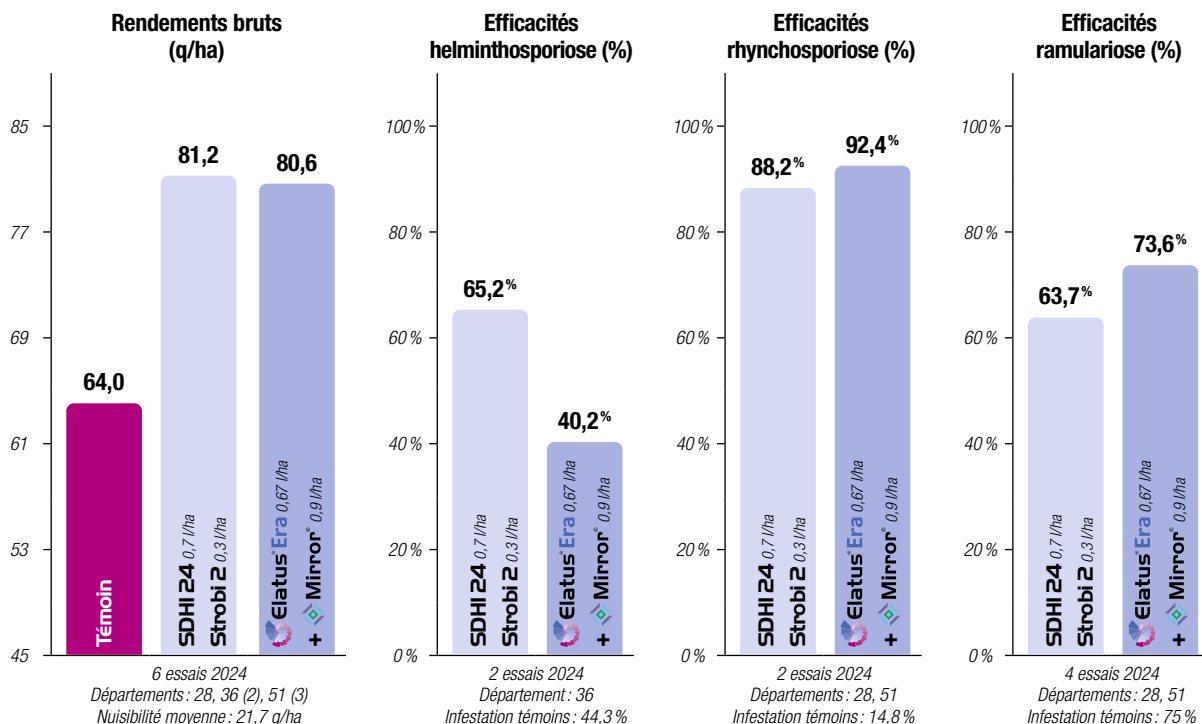
Complémentarité des spectres et des modes d'action

Les deux produits possèdent des **spectres d'activité larges** sur les maladies foliaires majeures :

- L'association de **3 modes d'action différents** renforce l'efficacité, en particulier sur la ramulariose de l'orge.
- Leurs propriétés **physico-chimiques complémentaires** permettent une protection optimale de la feuille.



Performance aux champs sur orges



syngenta.

DESCRIPTION DE L'OFFRE PRODUITS

COMPOSITION DU PACK	1 x 7,5L ELATUS® Era + 2 x 5L MIRROR®
CULTURES COUVERTES PAR L'ASSOCIATION	Blés, orges et triticales

PRODUIT	CULTURES	ELATUS® ERA	MIRROR®
COMPOSITION		SOLATENOL® technology 75 g/l (benzovindiflupyr) + 150 g/l prothioconazole	500 g/l folpel
FORMULATION		EC (Concentré Emulsionnable)	SC (Suspension concentrée)
CIBLES AUTORISÉES	Blés	Rouille(s), septorioses, fusarioses sur épis	Septoriose(s)
	Épeautre	Rouille(s), septorioses, fusarioses sur épis	Septoriose(s)
	Orges	Rouille naine, rouille jaune, helminthosporiose (D. teres), ramulariose, rhynchosporiose	Helminthosporiose, rhynchosporiose, ramulariose
	Seigles	Rhynchosporiose, rouille(s)	
	Triticale	Rouille(s), septorioses, rhynchosporiose, fusarioses sur épis	Septoriose(s)
	Avoines	Rouille couronnée	
DOSES HOMOLOGUÉES		1 l/ha	1,5 l/ha
DAR		Blés, épeautre, triticales, seigles : BBCH 69 max Orges, avoines : BBCH 59 max	42 jours
ZNT / DVP		• ZNT aquatique : 5 m • DVP : 5 m	• ZNT : 20 m dont DVP 20 m (2 app/ha/an) • ZNT : 20 m dont DVP 5 m (1 app/ha/an)
DSR / DSPPR			Respecter une distance d'au moins 3 mètres entre la rampe de pulvérisation et l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement et/ou l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents.
DRE		48 heures	48 heures
NOMBRE D'APPLICATION MAX		1 app/ha/an	2 app/ha/an

MIRROR® - Attention - H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H351 - Susceptible de provoquer le cancer. H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



ELATUS® ERA - Attention - H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H335 - Peut irriter les voies respiratoires. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Syngenta France S.A. - 1228, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France.
S.A. au capital de 103 516 413 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-com. : FR 11 443 716 832.
Agrément MPO2249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques.

MIRROR® - AMM N° 2190321 - Composition : 500 g/l folpel - P102 Tenir hors de portée des enfants. P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Se reporter au tableau du livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. Respecter une distance d'au moins 3 mètres entre la rampe de pulvérisation et l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement et/ou l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe 3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau pour deux applications. Sp 3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau pour une seule application.

® Marque enregistrée d'une société du groupe Syngenta.

ELATUS® ERA - AMM N° 2160959 - Composition : 150 g/l prothioconazole + 75 g/l benzovindiflupyr * - P102 Tenir hors de portée des enfants. P261 Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases) P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. Sp1 Pour éviter le développement de résistance au benzovindiflupyr, le nombre d'applications de la préparation est limité à 1 application maximum par campagne sur orge, blé, épeautre et triticales toutes maladies confondues. Sp3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau.

SOLATENOL® technology est le nom de marque de la matière active benzovindiflupyr.

® Marque enregistrée et * substance active brevetée d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <https://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

En cas d'incident, appeler le numéro d'urgence Syngenta **0 800 803 264** **Service & appel gratuits**

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.